

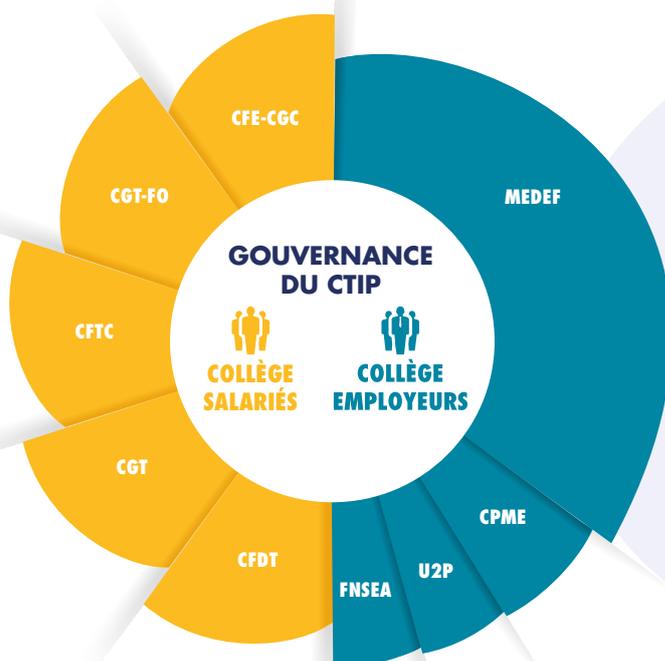


LE CTIP, PORTE-PAROLE DES INSTITUTIONS DE PRÉVOYANCE

Acteur majeur de la protection sociale complémentaire, le Centre technique des institutions de prévoyance valorise la prévoyance collective gérée paritairement au service des entreprises et des salariés. À gouvernance paritaire, il fédère l'ensemble des institutions de prévoyance de France.

100%
DES IP SONT
ADHÉRENTES
AU CTIP

LE FONCTIONNEMENT / LES INSTANCES



CETTE REPRÉSENTATION PARITAIRE PERMET AU CTIP D'ÊTRE PROCHE DES RÉALITÉS DU TERRAIN ET DE CONNAÎTRE LES BESOINS DES ENTREPRISES ET DES SALARIÉS EN MATIÈRE DE PROTECTION SOCIALE.

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE 30 MEMBRES :

15 représentants du collège employeurs (CPME, MEDEF, U2P, FNSEA) et 15 représentants du collège salariés (CFDT, CFTC, CFE-CGC, CGT, CGT-FO). Présidence alternée tous les deux ans entre les deux collèges.

COMITÉ DES DIRECTEURS GÉNÉRAUX :

ensemble des directeurs généraux des institutions de prévoyance membres et des groupes de protection sociale.

ÉQUIPE PERMANENTE :

30 collaborateurs, sous la direction de la déléguée générale du CTIP.

UNE AMBITION FORTE : PROMOUVOIR LE MODÈLE PARITAIRE DE PROTECTION SOCIALE COMPLÉMENTAIRE

UNE PRÉSENCE CONSTANTE AUPRÈS DES POUVOIRS PUBLICS NATIONAUX ET EUROPÉENS

- **Dialogue permanent** avec les parlementaires et les ministères, **échanges fréquents** avec l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR), la Commission européenne et l'Association européenne des institutions paritaires (AEIP).
- **Implication active**, en tant que membre fondateur, au sein de l'UNOCAM et de l'Association Inter AMC.
- **Représentation régulière** dans les instances nationales : le Haut Conseil pour l'Avenir de l'Assurance Maladie (HCAAM), le Haut Conseil du Financement de la Protection Sociale (HCFiPS)...

UN ESPACE D'EXPERTISE ET DE PARTAGE SUR LES QUESTIONS DE SANTÉ ET DE PRÉVOYANCE

- **Veille permanente** sur les évolutions législatives et réglementaires.
 - **Réalisation d'études** dans de nombreux domaines : juridique, comptabilité, gestion financière, informatisation des échanges avec les entreprises.
 - **Animation du réseau des institutions de prévoyance** via des commissions et des groupes de travail (affaires publiques et communication institutionnelle, économie et finance, juridique et conformité, prévoyance et retraite supplémentaire, santé, systèmes d'information, RSE).
 - **Des cycles de formation** sur la prévoyance collective et des partenariats avec des universités et des écoles pour accompagner les administrateurs des institutions membres : Sciences Po-IFA et Paris 1 Panthéon-Sorbonne.
- 194 ADMINISTRATEURS CERTIFIÉS**
DEPUIS 2015
- **Une réflexion collective** sur l'évolution du monde du travail et ses répercussions sur la protection sociale complémentaire enrichie par des événements, des rencontres et des échanges.



42

organismes
membres
du CTIP



1

salarié sur

2

couvert



2 M

d'entreprises
en santé
et prévoyance



16,3
MDS €

de cotisations



CTIP

CENTRE TECHNIQUE
DES INSTITUTIONS
DE PRÉVOYANCE

10 rue Cambacérés
75008 Paris

01 42 66 68 49
www.ctip.asso.fr

Retrouvez le CTIP
sur les réseaux sociaux



Scannez



Apprenez
à nous connaître